



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil Communautaire
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Séance du 13 avril 2023

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 07 avril 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Madame Isabelle CLOUCHÉ a été nommée secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	37
VOTANTS	47

CONVOCAATION

Datée	du 07/04/23
Affichée	du 07/04/23

OBJET

Vente d'un terrain sur la ZA
du Bois Aulard à Saint Sulpice
sur Risle au Groupe GCA

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Dominique NETZER, Eric ZO, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, François SAUNOIS, Jean-Luc BEAUFILS, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Catherine MOTTE, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

Pouvoirs :

Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Delphine PRIEUR
 Didier PITOU a donné pouvoir à Eric ZO
 Paule KLYMKO a donné pouvoir à Elisabeth JOSSET
 Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
 Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
 Charlene RENARD a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
 Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
 Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
 Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER
 Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Fabrice GLORIA

Représentés : Philippe THOURET représenté par Francis COLASSE
 Marie-Odile TAVERNIER représentée par François SAUNOIS
 Hervé HAREL représenté par Catherine MOTTE
 Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE
 Joël BRUNET représenté par Daniel LANDE

Absents excusés : Serge GODARD
 Pascal SUARD
 Nadège TROUILLET
 François HUREL
 Jacky DE TAEVERNIER
 Virginie VIOLET

Absents : Daniel MARIE
 Philippe RONDEL

Accusé de réception en préfecture
 001-200068468-20230413-2023-04-13-084-DE
 Date de télétransmission : 03/05/2023
 Date de réception préfecture : 03/05/2023

Monsieur VAN-HOORNE, Vice-Président délégué à l'Economie, expose aux membres du Conseil que le Groupe GCA souhaite acquérir un terrain situé sur la zone d'activité du Bois Aulard à Saint Sulpice sur Risle.

Le Groupe GCA, créé en 1993, est un distributeur automobile multimarque (15 marques). Il est le premier distributeur Toyota en France avec 106 concessions, 1 600 collaborateurs. Il s'est considérablement développé dans l'Ouest de la France, en Ile de France, dans l'Est, en Corse et en Belgique. En 2022, le groupe a vendu 32 505 véhicules neufs et 27 711 véhicules d'occasion, pour un chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros.

Le Groupe GCA souhaite étendre la proximité de son réseau de distribution en proposant les marques Toyota et Kia en vente et après-vente sur le territoire des Pays de L'Aigle, en construisant un bâtiment de 700 m², dont un showroom de 400 m² sur un terrain de 4 209 m², située dans la zone du Bois Aulard.

Monsieur le Vice-Président propose de céder un terrain au Groupe GCA, d'une superficie d'environ 4 209 m², sur la parcelle n° ZE 197 C, zone d'activité du Bois Aulard.

L'avis des Domaines en date du 30 novembre 2021, évalue le prix du terrain à 27,32 €/m².

Afin de prendre en compte le coût d'aménagement de l'accès à la zone d'activité et après échange avec le groupe GCA, il est proposé de fixer le prix de vente à 29,50 €/m².

Acte reçu en Préfecture le 03 MAI 2023
 Publié en ligne le 03 MAI 2023
 Certifié exécutoire

Le Conseil, après en avoir délibéré:

- **DECIDE** de vendre un terrain d'une superficie d'environ 4 209 m² section ZE 197 C, sise sur la commune de Saint Sulpice sur Risle, au prix de 29,50 €/m² au groupe GCA.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces relatives à la cession de ce terrain.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Au registre sont les signatures
 Pour copie certifiée conforme.

Le Président,
 Jean SELLIER

